



N° 2441-2011/ARR/DC/SPHC

Date du : 29/12/2011

**Rapport
à la
présidente de l'assemblée de la province Sud**

OBJET : inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des vestiges de la fonderie d'Ouroué situés sur le lot n° 35, commune de Thio

PJ: un projet d'arrêté

En 2005, la direction de la Culture de la province Sud a présenté à la commission des sites et monuments historiques une liste prévisionnelle de bâtiments à protéger dans laquelle apparaissaient les vestiges de la fonderie d'Ouroué.

La commission des sites et monuments historiques a émis un avis favorable à l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques lors de sa séance du 16 novembre 2011.

Le propriétaire, Monsieur Roger CHAMOINRI, a rendu un avis favorable à l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en date du 4 janvier 2012.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.